1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Technicien supérieur hospitalier
Emploi	Chargée de communication
Métier	Chargée de communication
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle HU-ADIS
Structure interne (CR - *Code et Libellé)*	CR 0244 – Z59 HU ADIS GENOPSY CRMR
Unité fonctionnelle *(Code et Libellé)*	UF 2060 - C.R.M.R. 69Z59

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le chargé de communication est placé sous l'autorité hiérarchique directe du Cadre Administratif du pôle. Il collabore, dans le cadre de ses fonctions, avec les membres de l'équipe pluri professionnelle de son service ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants du pôle et des services logistiques et administratifs.
Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable de l'unité et du médecin chef de pôle.
Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (TITRE IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l'alcool sur les lieux et pendant les heures de travail spécialisé est placé sous l'autorité hiérarchique de la Direction des Soins : Directeur des Soins, Cadre soignant- assistant du chef de Pôle, Cadre de Santé et sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable de pôle.

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Cycle de travail en 38h20 repos fixe Week-end et jours fériés
- Amplitude horaire : 8h-18h
- Horaires prédéfinis : 09h00-17h00
- La présence et les horaires peuvent être modulables en fonction des nécessités de service, de l'organisation du pôle et des actions ponctuelles programmées
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle HU-ADIS (**H**ospitalo-**U**niversitaire **A**utisme et neuro**D**éveloppement et **I**nclusion **S**ociale) est un pôle de recours à vocation régionale dédié à la prise en charge des troubles du neurodéveloppement associé à un trouble du développement intellectuel.
Son projet s'appuie sur 3 fondements :

- Le respect de l'autodétermination des usagers,
- La co-construction de leur projet avec leur tuteur, leurs proches et les professionnels du secteur médico-social afin d'accompagner au mieux la réussite de leur projet et leur inclusion sociale,
- La priorité donnée aux prises en charge ambulatoires, avec la réduction du recours à l'hospitalisation

Le pôle Hospitalo-Universitaire ADIS comprend :
Un plateau ambulatoire avec :

- Une unité d'évaluation spécialisée pour les patients atteints de troubles du neurodéveloppement : consultation de génétique, de neurologie (EEG, EMG) et de neuro pédiatrie, d'algologie, préparation aux examens.
- Une unité dédiée à l'évaluation et à la prise en charge des comportements-défi (Unité du Neurodéveloppement -UN)
- Une unité d'accompagnement des familles : accompagnement individualisé, groupe multifamilial, programme de psychoéducation BREF-ADIS, LEO.
- Une équipe mobile : dédiée aux patients à partir de 6 ans jusque l'âge adulte : Interventions sur site (famille ou structure médicosociale) pour la gestion de situations de crise, la préparation en amont des hospitalisations, l'accompagnement post-hospitalisation, l'accompagnement des transitions (intégration en structure, transfert d'une structure à une autre), l'adaptation de l'environnement du patient…

Une unité d'hospitalisation :
Unité de recours à vocation régionale spécialisée de 10 lits pour la prise en charge d'usagers à partir de 16 ans présentant un comportement-défi associé à un trouble du développement intellectuel, rendant impossible le maintien dans le milieu habituel du patient.

Une Maison d'Accueil Spécialisée :
La MAS Maurice BEAUJARD, qui dispose de 40 places, dédiée à la prise en charge de résidents avec troubles du neurodéveloppements associés à un trouble du développement intellectuel.

Un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile :
Le Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile EVAI « Ensemble vers Un Avenir Inclusif » est une structure médico-sociale. Le SESSAD propose un accompagnement vers l'autonomie, à visée inclusive, construit sur la base d'évaluations pluri-professionnelles desquelles sont issus des objectifs ciblés et des moyens repérés prenant en compte les particularités des personnes avec un TSA.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le/la chargé(e) de communication du CRMR GénoPsy de Lyon et du Réseau GénoPsy contribue au développement, à l'animation et à la valorisation du réseau national des Centres de Référence Maladies Rares (CRMR) ainsi que des Centre de Compétence des Maladies Rares (CCMR). Il/elle conçoit et met en œuvre des actions de communication visant à favoriser la visibilité du réseau, le partage d'informations, la connaissance mutuelle des acteurs et le développement de collaborations. De plus, il/elle s'occupera de la veille « scientifique et com » concernant les actions des différents centres.

Le/la futur chargé(e) de com collaborera étroitement avec la cheffe de projet qui aura une fonction de « pilotage » dans les priorités et orientation à donner des différentes actions et projets menés. Il sera également sous la responsabilité conceptionnelle d'une référente.

À travers une communication créative, dynamique, accessible et adaptée aux différents publics, il/elle valorise les projets, les équipes et les initiatives du réseau.

Polyvalent(e) et force de proposition, il/elle travaille en étroite collaboration avec les équipes des différents centres et les partenaires concernés, dans une logique de complémentarité et de synergie.

7. ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES

Valorisation et animation du réseau

- Développer et mettre en œuvre des actions de communication visant à valoriser les centres et les acteurs du réseau GénoPsy.
- Mettre en lumière les expertises, projets, initiatives et collaborations des différents CRMR.
- Favoriser la connaissance mutuelle et le partage d'informations entre les membres du réseau.
- Contribuer à la création d'une identité commune et au renforcement de la dynamique collective.
- Participer à la mise en place d'actions favorisant les échanges et les synergies entre les CRMR.
- Organiser et participer aux évènements du réseau

Communication digitale et création de contenus

- Développer la visibilité du réseau sur les supports numériques et les réseaux sociaux.
- Finaliser la création du site internet
- Concevoir des contenus créatifs et originaux adaptés aux différents publics.
- Réaliser des supports graphiques, articles, newsletters, présentations et contenus audiovisuels.
- Valoriser les actualités, événements, projets et actions des centres du réseau.
- Participer à la réalisation et au montage de vidéos.

Coordination et accompagnement des CRMR

- Recueillir les besoins et les actualités des différents CRMR.
- Accompagner les équipes dans la valorisation de leurs projets et initiatives.
- Coordonner les actions de communication communes au réseau.

8. COMPETENCES / FORMATIONS

8.1. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Dynamisme et capacités d'initiatives dans son domaine de compétence
- Créativité
- Persévérance
- Autonomie et force de proposition
- Sens de l'organisation et des priorités avec rigueur
- Sens du travail en équipe
- Capacité d'adaptation, d'anticipation et de régulation
- Aptitude à promouvoir et à conduire des projets
- Sens aigu de la mission du service public et de l'éthique professionnelle

- Bonne maitrise des outils informatiques et des outils de communication

8.2. FORMATION

- Diplôme de communication
- Connaître et savoir utiliser la suite Adobe
- Maîtriser un ou plusieurs logiciels de création
- Avoir de solides compétences en montage vidéo
- Avoir une expérience préalable en communication est recommandé

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle HU-ADIS		
Modifications apportées par la nouvelle version		
Rédaction	**Vérification**	**Validation**
Noémie CARVALHO Cadre Administratif de Pôle	Caroline DEMILY – Psychiatre Christel GOUSSU – chargée de recrutement - DRH	Ophélie SERURIER-POUMIROL – AAH DRH